

TRAITÉ DE BUDAPEST SUR LA RECONNAISSANCE  
INTERNATIONALE DU DÉPÔT DES MICRO-ORGANISMES  
AUX FINS DE LA PROCÉDURE EN MATIÈRE DE BREVETS

À remplir  
en double  
exemplaire

COMMUNICATION DE L'INDICATION ULTÉRIEURE OU  
DE MODIFICATIONS DE LA DESCRIPTION SCIENTIFIQUE  
ET/OU DE LA DÉSIGNATION TAXONOMIQUE PROPOSÉE  
(règle 8.1)

DESTINATAIRE

NOM ET ADRESSE DE  
L'AUTORITÉ DE DÉPÔT INTERNATIONALE

I. IDENTIFICATION DU MICRO-ORGANISME

Numéro d'ordre attribué par  
l'AUTORITÉ DE DÉPÔT INTERNATIONALE :

II. DESCRIPTION SCIENTIFIQUE ET/OU DÉSIGNATION TAXONOMIQUE PROPOSÉE

<sup>1</sup>

<sup>2</sup> Description scientifique :

<sup>2</sup> Précédente description scientifique (le cas échéant) :

<sup>2</sup> Désignation taxonomique proposée :

<sup>2</sup> Précédente désignation taxonomique (le cas échéant) :

<sup>1</sup> Cocher si des informations supplémentaires sont fournies sur une feuille jointe.

<sup>2</sup> Cocher la case qui convient ou les cases qui conviennent.

III. DEMANDE D'ATTESTATION

Le soussigné

<sup>3</sup> demande

<sup>3</sup> ne demande pas

l'attestation visée à la règle 8.2.

IV. DÉPOSANT

Nom et adresse :

Adresse électronique<sup>4</sup> :

Numéro de téléphone<sup>4</sup> :

Signature<sup>5</sup> :

Date :

<sup>3</sup> Cocher la case qui convient.

<sup>4</sup> Bien que ces informations soient facultatives, elles peuvent faciliter les communications ultérieures entre le déposant et l'autorité de dépôt internationale.

<sup>5</sup> Lorsque la signature est requise au nom d'une personne morale, le nom dactylographié de la(des) personne(s) physique(s) qui signe(nt) au nom de la personne morale doit accompagner la (les) signature(s).